

PROCÈS-VERBAL

Le 18 octobre 2023
12 h 30
Local 126

Sont présents : Mmes
Cinthia Bédard, technicienne en organisation scolaire
Hela Soufia, conseillère pédagogique
France Gagnon, propriétaire de Chaussures Pop et GoSport
Khadidja Hadj, enseignante
Nathalie Poulin, enseignante
Carole Gignac, enseignante
Arianne Chartier, élève
Laurence Gauthier, secrétaire de centre
Hassiba Idir, directrice chez AMINATE

M.
Martin Loignon, directeur
Antoine-Xavier Blais, élève

Était absente : Mme
Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 12 h 35. Martin Loignon se présente aux membres du CE et annonce qu'il y aura 5 CE durant l'année scolaire 2023-2024. Exceptionnellement, il se pourrait qu'il y en ait plus de cinq dans l'année.

2. Adoption de l'ordre du jour

[CE-2023-22](#)

L'ordre du jour est proposé par madame Hadj, qui est appuyée par madame Poulin.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023

[CE-2023-23](#)

Le procès-verbal est proposé par madame Bédard, qui est appuyée par madame Gignac.

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Composition du CE

La composition du CE dans les centres FP et FGA est différente du secteur jeune. Il y aura donc 11 membres qui siégeront au conseil d'établissement cette année. Martin présente respectivement madame Hassiba Idir et madame Gagnon, représentantes de la communauté et du secteur des entreprises, aux autres membres. Il annonce également l'absence de Nadine Labrecque, directrice générale du CJE, pour ce premier CE.

6. Élection à la présidence et à la vice-présidence

Nadine Labrecque accepte le mandat de présidence pour l'année scolaire 2023-2024. Le CE propose Monsieur Loignon pour faire office de vice-président en l'absence de Nadine.

CE-2023-24 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Règles de régie interne

Il y a plusieurs similarités avec le document de l'an dernier. Cependant, deux ajouts ont été faits au document :

- Point 7 – *Quorum* : Pour la tenue de la séance, présence de la majorité des membres exigée.
- Point 8 – *Séance à distance* : Advenant le cas où une séance du CE doit être tenue à distance, la plate-forme *Zoom* sera privilégiée pour accommoder les membres à l'extérieur du CSSDA.

Martin rappelle au groupe que, dans certains cas, les consultations pourraient se faire par courriel pour éviter que les membres aient à se déplacer.

CE-2023-25 Madame Poulin en fait la proposition et madame Idir la seconde.

8. Calendrier des rencontres

Le prochain CE aura lieu le 13 décembre. Les 2 séances de fin d'année seront importantes puisqu'il sera question du budget. Une 6^e rencontre pourrait être ajoutée au courant de l'année.

9. Autorisation de divulgation de renseignements

Auparavant, le CSSDA recevait l'information du ministère de l'Éducation qui devait être divulguée aux membres des CE. Le ministre est plus susceptible de communiquer directement avec les directions et les président(e)s des CE. Par l'entremise du document à compléter *Autorisation de divulgation de renseignements*, le ministère désire s'assurer que les CE sont complets, conformes aux exigences et connaître les informations personnelles des membres. Monsieur Loignon demande donc à tous de compléter ce document et de le remettre à Laurence Gauthier, secrétaire de centre, le plus rapidement possible.

10. Budget annuel de fonctionnement du CE

Nous devons adopter un budget relevant et appartenant au CE. Ce budget sert aux photocopies, aux dîners offerts et peut même servir à remettre des bourses aux élèves. Les montants de celui-ci varient entre 500 et 1 500 \$. L'an dernier, le budget qui avait été adopté par le CE était de 1 500 \$. Monsieur Loignon propose aux membres que le budget soit maintenu à 1 500 \$ et qu'une bourse de 50 à 100 \$ soit remise à un élève en fin d'année (dépendamment du montant disponible à ce moment-là).

CE-2023-26 Madame Hadj en fait la proposition et madame Soufia la seconde.

11. Rapport annuel CE 2022-2023

Le rapport annuel du CE de l'année scolaire 2022-2023 est présenté à tous les membres. En vertu de la loi, ce rapport présente les sujets traités, les résultats obtenus, les dates des rencontres et les membres présents. Les membres avaient d'ailleurs été consultés quant aux critères de sélection du prochain directeur.

CE-2023-27 Le rapport est proposé par madame Idir, qui est appuyée par madame Poulin.

12. Acte d'établissement

Cet acte, révisé annuellement, indique le nom, l'adresse, les pavillons et son ordre d'enseignement (FGA). Le centre est présentement divisé en plusieurs pavillons :

- CFPM à Terrebonne : Groupes de maths, français et anglais (cours magistraux)
- 663, rue St-Pierre à Terrebonne : Groupes de francisation
- 630, boul. des Seigneurs à Terrebonne : Formation à distance (à ajouter à l'acte d'établissement)
- 950, montée des Pionniers à Terrebonne, secteur Lachenaie : Formation intégration sociale – Clientèle adulte à défis (EHDA, problèmes d'autonomie, autisme, déficience intellectuelle, etc.)
- Pavillon de La Plaine, école de l'Odysée à Terrebonne secteur La Plaine : Groupes de maths, français et anglais
- FISEX : Résidences externes – Formation intégration sociale – Cours diversifiés (zoothérapie, gym douce, musicothérapie, etc.)

Éventuellement, le but est de diminuer le nombre de pavillons utilisés.

13. Information de la direction

Cynthia Bédard, TOS, a effectué beaucoup de travail en début d'année dû aux nouvelles modalités d'inscription en francisation. Présentement, les inscriptions se sont stabilisées, mais nous avons toujours des élèves sur la liste d'attente.

13.1 Clientèles 2023-2024

Voici le portrait du centre en date du 6 octobre dernier :

- 290 élèves FGA temps complet
- 71 élèves FGA temps partiel (2 groupes)
- 25 élèves au pavillon de La Plaine – Pas de liste d'attente – Moins d'élèves que l'an dernier
- 130 élèves de jour en francisation
- 150 élèves de soir en francisation
- 460 élèves en formation à distance
- 90 élèves en formation intégration sociale (FIS)
- 980 élèves en résidences externes (FISEX)

Bientôt, une nouvelle session débutera en francisation. Nous avons également 3 locaux à l'Édifice des Industries du CFPM à Mascouche qui ne sont toujours pas occupés par nos élèves puisque nous attendons des nouvelles du transport collectif (EXO). Il y a une possibilité que ce soit possible en janvier 2024, étant donné la pénurie de personnel. En effet, malgré que l'offre de service ne cesse d'augmenter en francisation en entreprises, nous devons engager des enseignants qualifiés pour que le tout soit possible. Il reste donc beaucoup de développement à faire en francisation et pour les groupes MSS. Cependant, nous sommes à la merci du budget d'il y a 2 ans, à un moment où la clientèle était en déclin. Nous pouvons donc développer des services, mais pas à n'importe quel coût.

14. Projet éducatif

Le projet éducatif doit être approuvé par le CE. Sur la page 4 du document, on retrouve :

L'enjeu : Le bien-être physique et psychologique de tous.

L'orientation : Promouvoir un milieu de vie sain, stimulant, bienveillant et sécuritaire.

Les objectifs :

1. Diminuer le dépassement des échéanciers des élèves de FBC et FBD de 20 %
2. Accroître les activités d'intégration et d'inclusion pour l'ensemble des clientèles FGA (total de 15 activités annuelles)
3. Augmenter le nombre de moyens pour encourager les élèves et les membres de l'équipe-école à adopter les saines habitudes de vie (5 nouveaux moyens)
4. Augmenter l'assiduité des élèves de tous les secteurs afin de permettre à l'équipe-centre de mieux soutenir les élèves au plan scolaire et psychosocial pour passer de 77 à 85 % de présences.

Le PÉ a déjà été approuvé par les enseignants. C'est d'ailleurs un travail qui a été entamé l'an dernier. Les moyens (2 ou 3 par objectif) seront déterminés au courant de l'année scolaire 2023-2024 et nous aurons jusqu'en 2027 pour les atteindre.

Pour ce qui est des absences, madame Chartier aborde le fait que les élèves sont de moins en moins motivés et que le 12 h d'absences non-motivées permises sont appréciées. Les parcours scolaires longs peuvent, entre autres, expliquer cette démotivation. En francisation, madame Hadj soulève le point qu'il y a moins d'absences puisque les élèves sont financés (prestations du MIFI).

CE-2023-28

Le projet éducatif est proposé par madame Chartier et madame Gignac la seconde.

15. Sorties FIS - FISEX

Comme il est intéressant de connaître les activités offertes au centre, un document officiel sera mis à jour et envoyé aux membres du CE à titre informatif.

La plupart des activités seront gratuites, mais advenant le cas où des frais seraient exigés aux élèves, les membres du CE devront être consultés. À ce sujet, il y a un fond à destination spéciale géré par le CE qui peut être utilisé pour les élèves dans le besoin (provenant de dons, de levée de fonds, etc.).

Une activité FIS devait être présentée, mais le document n'a pas été reçu avant la rencontre. Pour le FISEX, une chorale sera organisée par Nicole Demers-Mondor, enseignante au FISEX.

CE-2023-29

Le CE est en accord à l'unanimité avec les sorties.

16. Information de la présidence

Rien à ajouter.

17. Information des membres du personnel

Madame Gignac aborde l'activité du *Salon du livre* qui se tiendra à la fin novembre. Nous avons reçu, une fois de plus cette année, des billets gratuits pour y participer. L'an prochain, les élèves de francisation pourront également y participer puisque madame Hadj prendra en charge l'organisation pour ces élèves.

18. Information des représentants des élèves

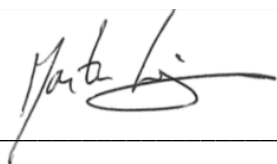
Rien à ajouter.

19. Varia

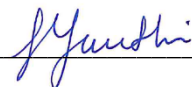
Rien à ajouter.

20. Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 33.



Martin Loignon **pour la présidente**
Nadine Labrecque



La secrétaire,
Madame Laurence Gauthier